

Liste des diplômes et des équivalences des fonctions d'accompagnement, classes 6-7-8

	Fonction	Titre requis	Equivalence de titre admise	Retenue salariale de 7.5% #	Retenue salariale de 15% #
C l a s s e 8	Educatrice sociale	Diplôme Educatrice sociale HES ou ancien ESTS	Bachelor/master en pédagogie curative clinique	Diplôme ES d'Educatrice	Diplôme HES ou universitaire sans lien avec la fonction
				Diplôme ES de Maître socio-professionnel	CFC
				Diplôme HES, HEP ou universitaire du domaine psycho-social en rapport avec la fonction (MSP, enseignant, infirmier, psychologue, sociologue, pédagogue, assistant social, animateur socio-culturel)	Formation paramédicale
				Master en sciences de l'éducation, option éducation spécialisée (cursus sans stages pratiques)	Formation d'éducatrice ou de MSP sans équivalence ES ou HES
					Sans formation ou formation sans lien avec la fonction
	Maître socio-professionnel	Diplôme Educatrice sociale HES ou ancien MSP ESTS, précédé d'une formation professionnelle	Diplôme Educatrice ESTS, précédé d'une formation professionnelle	Diplôme ES d'Educatrice, précédé d'une formation professionnelle	Formation professionnelle, CFC
				Diplôme ES de Maître socio-professionnel, précédé d'une formation professionnelle	Formation d'éducatrice ou de MSP sans équivalence ES ou HES
				Diplôme ES/HES en lien avec la fonction	
	Animatrice socio-culturelle	Diplôme Animatrice socio-culturelle HES		Diplôme ES d'Educatrice	Diplôme HES ou universitaire sans lien avec la fonction
				Diplôme ES de Maître socio-professionnel	CFC
				Diplôme HES, HEP ou universitaire du domaine psycho-social en rapport avec la fonction (éducatrice, MSP, enseignant, infirmier, psychologue, sociologue, pédagogue, assistant social)	Formation paramédicale
					Formation d'éducatrice ou de MSP sans équivalence ES ou HES
				Sans formation ou formation sans lien avec la fonction	
Assistant social	Diplôme d' Assistant social ou en travail social	Diplôme universitaire en sciences sociales	Formation sociale niveau ES	Non-formé ou formation sans lien avec la fonction	
			Diplôme HES, HEP ou universitaire du domaine psycho-social en rapport avec la fonction (éducatrice, MSP, enseignant, infirmier, psychologue, sociologue, pédagogue, animateur socio-culturel)		

C l a s s e 8	Educateur-enseignant (Fondation Les Perce-Neige)	Diplôme HEP :	Bachelor of Arts en pédagogie spécialisée (anciennement pédagogie curative clinique IPC)	Diplôme Educateur social ES	Autres formations : ASE ASSC Diplôme HES ou Universitaire sans lien avec la fonction Autres
		Diplôme d'enseignement au degré primaire (Bachelor of Arts in Primary Education), Cycle 1 + 2 = HarmoS 1 à 8)	En complément d'une formation diplômante :	Diplôme HEP (ancien degré école enfantine) :	
		Diplôme d'enseignement au degré secondaire (Master of Arts or of Science in Secondary Education), Cycle 3 = HarmoS 9 à 11)	MAES : Master of Arts en enseignement spécialisé	Brevet d'enseignement école enfantine en 3 ans	
		Diplôme d'enseignement + formation complémentaires HEP -2 +2.	Titres obtenus : Diplôme d'enseignement spécialisé Master of Arts in Special Needs Education	Brevet de maîtresse d'école enfantine obtenue à l'École normale de Delémont (1974-1981). Les brevets spéciaux délivrés pas le Conseil d'Etat (diplôme de maître/sse d'école enfantine, certificat d'aptitudes pédagogiques, brevet pédagogique pour l'école enfantine	
	Diplôme ou le certificat d'instituteur/trice délivré par une École Normale (anciennement) ou brevet spécial délivré par le Conseil d'Etat.			Bachelor/Master ès Sciences en psychologie ou formation universitaire en lien avec la fonction ((Ex : licence es lettres et sciences humaines, branche principale : sciences de l'éducation de l'Uni NE ; licence en sciences de l'éducation – Uni GE = formation généraliste et non appliquée)	
	Diplôme Educateur social HES (ou ancien ESTS)	Master of Arts en pédagogie spécialisée (anciennement pédagogie curative) MA PS (pédagogie spécialisée) ou MA ES (enseignement spécialisé)	Bachelor/Master of Arts HES-SO en Travail Social, option service social Bachelor/Master of Arts HES-SO en Travail Social, option animation socioculturelle		

C l a s s e 8	Praticien en SEI	Diplôme Educateur social HES ou ancien ESTS	Bachelor/Master of Arts HES-SO en Travail Social, option service social	Formation HES ou Bachelor/Master universitaire en lien avec la fonction ((Ex : licence es lettres et sciences humaines, branche principale : sciences de l'éducation de l'Uni NE ; licence en sciences de l'éducation – Uni GE = formation généraliste et non appliquée)	Autres formations :
		Diplôme HEP	Bachelor/Master of Arts en pédagogie spécialisée (anciennement pédagogie curative clinique IPC)	Diplôme Educateur social ES	ASE
		Diplôme d'enseignement au degré primaire (Bachelor of Arts in Primary Education), Cycle 1 + 2 = HarmoS 1 à 8).	Bachelor/Master ès Sciences en psychologie.	Bachelor/Master of Arts HES-SO en Travail Social, option animation socioculturelle	ASSC
		Diplôme d'enseignement au degré secondaire (Master of Arts or of Science in Secondary Education), Cycle 3 = HarmoS 9 à 11).	En complément d'une formation diplômante		Diplôme HES ou Universitaire sans lien avec la fonction
		Diplôme d'enseignement + formation complémentaires HEP –2 +2.	MAEPS :		Autres
		Titres pédagogiques reconnus par la CDIP (Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique) pour l'enseignement en 1 ^{ère} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} années de la scolarité obligatoire.	- Maîtrise universitaire en éducation précoce spécialisée (Master of Sciences)		
		Diplôme ou le certificat d'instituteur/trice délivré par une École Normale (anciennement) ou brevet spécial délivré par le Conseil d'Etat.	- Diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation éducation précoce spécialisée		
			MAES; MA PS, MA ES		

Liste des diplômes et des équivalences des fonctions d'accompagnement, classes 6-7-8

	Fonction	Titre requis	Equivalence de titre admise	Retenue salariale de 7.5% #	Retenue salariale de 15% #
C l a s s e 7	Educateur	Diplôme Educateur ES	Diplôme Educateur social HES ou ancien ESTS	CFC ASE ou Educateur diplômé ARPIH non reconnu ES (avant 2005)	Sans formation ou formation sans lien avec la fonction
			Diplôme HEP	Brevet d'enseignement école enfantine en 3 ans	Formation de nurse ancienne éc. du Locle Certificat de puériculture Brevet d'enseignement école enfantine 2 ans
	Maître socio-professionnel	Diplôme Maître socio-professionnel ES, précédé d'une formation professionnelle	Diplôme Educateur social ES, précédé d'une formation professionnelle	CFC ASE ou MSP diplômé ARPIH non reconnu ES (avant 2005), précédé d'une formation professionnelle	Formation professionnelle
	Fonction	Titre requis	Equivalence de titre admise	Retenue salariale de 7.5% #	Retenue salariale de 15% #
C l a s s e 6	Assistant socio-éducatif pour Foyer ou Ecole spécialisée	CFC d'ASE	CFC en lien avec la fonction (ASSC)	Formation professionnelle non-sociale (CFC ou AFP)	Sans formation
			Maturité spécialisée ou professionnelle en lien avec la fonction	AFP du domaine social	
			Diplôme de culture générale (jusqu'en 2014)	Certificat de culture générale	
			Formation d'éducateur non reconnue ES (ARPIH avant 2005)	Maturité gymnasiale	
			Brevet d'enseignement école enfantine en 3 ans	Maturité spécialisée ou professionnelle (domaine non social)	
				Formation de nurse ancienne éc. du Locle Certificat de puériculture Brevet d'enseignement école enfantine en 2 ans	
	Assistant socio-éducatif pour les ateliers	CFC d'ASE ou ARPIH non ES (avant 2005), précédé d'une formation professionnelle si nécessaire (Dans un atelier occupationnel ou espace de jour ne nécessitant pas la maîtrise d'outils professionnels de nature technique, une personne peut être porteuse d'un CFC d'ASE)	Formation de MSP non reconnue ES (ARPIH avant 2005)	Formation professionnelle/maturité, en rapport avec la fonction	

Sauf situation exceptionnelle, la formation requise par la fonction ou une équivalence doit être acquise par l'employé dans un laps de temps fixé entre la direction et l'employé.

!! Attention: seule la description de fonction définit la classe de traitement; le tableau ci-dessus définit les règles de diminution salariale

Suppression de la retenue salariale pour les fonctions d'éducateur, d'assistant social ou d'animateur socio-culturel, classe 8

Diplôme	Conditions pour supprimer la retenue salariale	Validation par
Diplôme d'animateur socio-culturel HES ou ESTS	2 ans d'expérience dans la fonction exercée (éducateur, assistant social)	CPPC, sur présentation du dossier par le candidat, validé par la direction
Diplôme de MSP ESTS	2 ans d'expérience dans la fonction exercée (éducateur, animateur, assistant social)	CPPC, sur présentation du dossier par le candidat, validé par la direction
Bachelor ou master en sciences de l'éducation, option éducation spécialisée (cursus sans stage pratique)	2 ans d'expérience dans la fonction exercée (éducateur, animateur, assistant social)	CPPC, sur présentation du dossier par le candidat, validé par la direction
Diplôme d'assistant social HES ou universitaire	2 ans d'expérience dans la fonction exercée (éducateur, animateur)	CPPC, sur présentation du dossier par le candidat, validé par la direction

NB : L'expérience acquise durant une formation en cours d'emploi ou dans une fonction antérieure similaire est reconnue. Les périodes de formation pratiques effectuées dans une fonction similaire sont reconnues.